



LA GAZETTE DE BUSSIÈRES

Bulletin d'information N°17 Octobre - Novembre - Décembre 2024

Janvier - Février - Mars 2025



Le mot du Maire

Bussiéroises, Bussiérois,

L'année 2024 restera marquée par les phénomènes météorologiques que notre pays a subit. Une pluviométrie dépassant les 1200 mm, c'est une fois de plus un record ! Des nombreuses villes et villages sous les eaux dans la vallée du grand et petit Morin. Des dégâts importants qui ont impliqués une reconnaissance à l'état de catastrophe naturelle par notre Préfet de Seine et Marne afin de mieux indemniser les victimes, commerçants, propriétaires, etc ...

Comme je l'ai précisé lors des vœux du maire le 12 janvier 2025, un dossier sur le ruissellement a été remis à la CACPB. Des études sont en cours, afin de réaliser des travaux pour limiter les dégâts chez les riverains dans les secteurs sensibles.

Le 6 juin 2024, le Président de la République a commémoré le 80ème anniversaire du débarquement en Normandie, un évènement historique majeur marquant le début de la libération de l'Europe pendant la Seconde Guerre Mondiale.

La cérémonie du 11 novembre s'est déroulée en présence de quelques membres du Conseil et un public qui se fait de plus en plus rare. Je rappelle à toutes et à tous que c'est, un devoir de mémoire de rendre hommage à tous les soldats de toutes nationalités tombés sur les champs de batailles pour défendre notre liberté, je souhaiterai vous voir plus nombreux à la prochaine cérémonie.

Le conflit de voisinage est reste un sujet sensible et jamais simple à résoudre sans un peu de bon sens de chacun. Vous avez la possibilité de vous faire aider par un conciliateur ou médiateur, contacter France Services au 0160221919. Le Maire de votre village reste à votre disposition mais n'a pas toutes les solutions à vos problèmes.

Le Comité des Fêtes a organisé la soirée « Beaujolais nouveau » une réussite totale, un buffet froid très copieux, un très beau choix et une qualité exceptionnelle. Félicitations à Mme Maryline HURAND, nouvelle présidente ainsi qu'à tous les membres du comité et à l'animation.

Le Marché de Noël organisé par les écoles de notre RPI fut un très grand succès. Décorations, stands, dégustations, et même la présence du Père Noël ont enchanté petits et grands. Je tiens à remercier nos **enseignantes**, toutes les personnes qui ont œuvré à cette totale réussite, **Robin** professeur au lycée agricole de la Bretonnière qui a fourni et installé toutes les décorations lumineuses de ce marché. C'était Super Noël !!

Le goûter des Aînés a eu lieu le 17 décembre, une bonne trentaine de personnes ont répondu à notre invitation pour une dégustation de pâtisseries, thé, café et coupe de champagne. C'est dans une ambiance détendue et sympathique que s'est déroulé cet après-midi récréatif. Les enfants de notre école sont venus interpréter des chants de Noël, à la grande joie des Aînés, bravo les enfants ! Avant de se quitter chacune des personnes présentes a reçu le colis de fin d'année. Merci à Claudette, Agnès, Louis, Eric, Jean-luc pour le service à table et la vaisselle !!

Les Vœux du Maire se sont déroulés le 12 janvier 2024 à 15h à la salle polyvalente en présence de M. Ugo PEZZETTA président de la CACPB, du Lieutenant ARTUS commandant la brigade de gendarmerie de la Ferté-sous-Jouarre, de l'Adjudant-Chef MARINIER commandant la brigade de contact de COULOMMIERS, du Lieutenant TRIQUENAU de la caserne des pompiers de la Ferté-sous-Jouarre, M. Fabien VALLÉE maire de Jouarre, M. Jean-Marie VAN LANDEGHEM maire de Basseville. Je remercie tous les membres du Conseil ainsi que toutes les personnes présentes ou représentées. Comme chaque année le verre de l'amitié était accompagné de l'excellente galette des rois.

La cantine de nos écoles reste un service qui n'est pas obligatoire en classe primaire. Afin de permettre aux enfants une restauration sur place, nous mettons à disposition, un local, des équipements, du personnel, le tout financé par nos deux communes. Un règlement très clair est signé par les parents, qui doivent être en mesure d'expliquer à leur enfant le respect envers le personnel de la cantine. Si le comportement de l'enfant est irrespectueux, la sanction peut être l'exclusion temporaire ou totale.

Les deux passages piétons rue de la Ferté sous Jouarre vont être équipés d'une signalisation clignotante de couleur bleue, ainsi qu'un détecteur afin de faciliter la traversée du ou des piétons. Une demande de subvention a été faite auprès de l'Agence Routière Départementale de CHAILLY EN BRIE.

Le contrat rural devrait débuter cette année pour une durée de 3 ans, il concerne la rénovation de l'église Saint-Médard, patrimoine de la Commune. Les travaux seront réalisés par tranche, la priorité est la mise hors d'eau et l'examen de la structure, ensuite l'étanchéité des murs extérieurs et pour terminer l'intérieur de l'édifice.

Le recensement est terminé, notre Commune compte dorénavant 652 habitants. Une progression de 25% par rapport à 2019.

Information budgétaire, chaque année avant le 15 avril le Maire présente le budget au Conseil. Pour la section investissement tous les devis doivent être validés par ce conseil, contrairement à la section fonctionnement ou le compte doit être suffisamment approvisionné dès le vote du budget qui est accepté par l'ensemble du Conseil Municipal, et voté à la majorité.

Bien cordialement,

Dominique MACHURÉ





Nous vous parlons en images....



Cérémonie du 11 novembre



Marché de Noël



Repas des aînés et coffret gourmand



Travaux route de Chavosse



Vœux du maire

**Discours de l'Adjudant-Chef MARINIER et
M. Ugo PEZZETTA président de la CACPB**



Remise de la médaille du travail

Dégustation de la galette des rois



Informations



Anomalies distribution du courrier



Certains habitants nous signalent des erreurs dans la distribution du courrier quand le N° de la résidence et/ou que le nom ne figurent pas sur les boîtes aux lettres. Pas facile pour le facteur!

Les obligations pour que le courrier soit distribué correctement sont les suivantes:



⇒ **N° de résidence**
⇒ **Nom des habitants de la résidence**
Doivent figurer en clair sur vos boîtes aux lettres.
Merci de respecter ces obligations.



M. Louis Cerle - Maire adjoint



Rappel végétation



Petit rappel concernant la végétation qui dépasse chez votre voisin ou sur la voie publique. **Certains arbres touchent les fils électriques ce qui est dangereux.** Nous vous demandons de faire le nécessaire et de couper ce qui doit l'être, la loi est très claire sur ces réglementations.



M. Louis Cerle - Maire adjoint



Entretiens et poubelles



L'entretien des trottoirs vous incombe sur une profondeur d'un mètre et sur toute la longueur de votre propriété. Cet entretien doit être effectué été comme hiver.

Rappel que **les couvercles de vos poubelles doivent être fermés**, sinon elles ne seront pas ramassées. Un constat a été fait par Colvaltri et nous indique que beaucoup trop de bouteille en verre sont présentes dans les poubelles grises et/ou jaunes. Vous avez des containers à verres de disponible près de la salle des fêtes qui sont prévus à cet effet. Dans le cas contraire, des pénalités seront appliqués (que nous retrouvons sur les factures d'ordures ménagères). Un peu de civisme pour le bien être de tous.

Merci pour votre respect.

M. Louis Cerle - Maire adjoint



Kermesse

Pour fêter la fin d'année scolaire, la kermesse de l'école sera organisée le **vendredi 27 juin 2025 à la salle polyvalente en nocturne de 17h à 23h.**



Anniversaire de la libération



Le 27 janvier 2025 marque ainsi l'anniversaire de la libération par les troupes soviétiques de 7000 détenus encore présents dans le camp de concentration et d'extermination d'Auschwitz-Birkenau le 27 janvier 1945. Durant ma carrière professionnelle au volant de mon bus, j'ai parcouru l'Europe du nord au sud et d'est en ouest. De nombreux voyages m'ont amené à découvrir les camps de la mort, D'ORIANENBURG au nord de Berlin, DACHAU au nord de MUNICH, MAUTHAUSEN en Autriche, sans oublier le STRUTHOF à NATZWILLER dans les Vosges. Le choc ! la vision de l'horreur ! Durant la visite on ressent l'étrange sensation que quelqu'un est à proximité alors que personne n'est réellement là et cela dans les différents bâtiments, dortoirs, salles de tortures, chambres à gaz, fours crématoires. La respiration se bloque, une très forte émotion vous envahit jusqu'à quitter le lieu et prendre l'air afin d'éviter le malaise, mais cette vision restera gravé dans notre mémoire.. Des millions de victimes civiles et militaires de toutes nationalités y moururent de faim, de maladies, de tortures, des suites de leur déportation ou y furent assassinées par les nazis. A partir d'avril 1945, le monde entier découvre par les images l'ampleur des massacres.

Témoignage d'un conducteur de bus DM

Mairie



01.60.22.50.04



**En cas d'urgence
contactez le:**

07.49.12.06.01

mairie.bussieres77@wanadoo.fr

www.bussieres77.fr

**Le secrétariat est ouvert
au public**

Le lundi de 16h à 18h

Le mardi de 16h à 18h

Le jeudi de 17h à 18h

Le vendredi de 16h à 17h

ETAT- CIVIL

Naissances:

Le 9 novembre 2024

Gershon BENISHTY

Le 21 novembre 2024

Rachel HAZIZA

Le 18 janvier 2025

Sara SABAG



RPI BASSEVELLE-BUSSIÈRES
ECOLE MATERNELLE DE BASSEVELLE
INSCRIPTIONS

ANNÉE SCOLAIRE 2025-2026 :

Inscription en 1^{ère} année de maternelle : **Année de naissance : 2022**

LES INSCRIPTIONS SE FERONT SUR RENDEZ-VOUS LES :

VENDREDI 16 MAI (journée) SAMEDI 17 MAI (matin) MERCREDI 21 MAI (matin)

MERCI DE VOUS INSCRIRE AU 01-60-22-50-08

DOCUMENTS A FOURNIR :

- 1 Se rendre à la **Mairie de votre lieu d'habitation** avec les documents ci-dessous afin d'obtenir une attestation de domicile :
 - une pièce d'identité,
 - livret de famille,
 - justificatif de domicile
- 2 Le jour de l'inscription à Bassevelle merci de vous munir :
 - de l'attestation de domicile remis par la mairie pour valider l'admission,
 - du livret de famille et du carnet de santé de votre enfant pour une vérification des vaccinations obligatoires,
 - tout autre document pouvant être important (jugement de divorce, droit de garde d'enfant...)

